



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-73

Séance du 9 septembre 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mercredi neuf septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le deux septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 35

En exercice : 29

Ayant pris part à la
délibération : 35

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Bénédicte PACORIG, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Madame Jennifer LEURS, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Madame Isabelle CALMET ROUSSEaux, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Monsieur Alain DAUZATS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENU, Monsieur Alain RAMADE.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL donnant procuration à Monsieur Jacques BROSSARD, Madame Pascale LEGRAND donnant procuration à Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Fabrice LUC donnant procuration à Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Sébastien ANGLADE donnant procuration à Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Lisa MARTINI donnant procuration à Madame Orane MOLINIER BEAUDOU.

Secrétaire de Séance : Fabrice MARCUZZO

Objet de la délibération : Création, aménagement et entretien de la voirie :
Programme de travaux voirie 2026 – Demande de subvention auprès du Département
au titre du Fonds de Développement Territorial – Aide à la voirie d'intérêt local

Madame la Présidente indique à l'assemblée que Le Département a décidé de reconduire, pour 2026, le programme « Fonds de Développement Territorial – concours financier aux travaux de voirie d'intérêt local ».

Pour le canton du Haut Dadou, cette aide s'élève à 228 654,00 € et, après répartition, l'enveloppe allouée à la Communauté de Communes Centre Tarn représente une subvention globale de 82 650,00 € répartie comme suit.

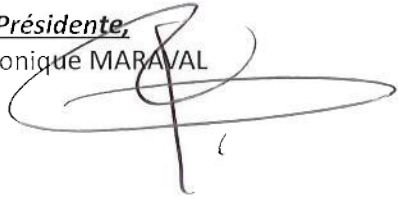
COMMUNE	MONTANT DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES HORS TAXE EN €	TAUX DE SUBVENTION COMMUNAL	SUBVENTION SOLLICITEE 2026 EN €
ARIFAT	4 280,00 €	45 %	1 926,00 €
FAUCH	20 311,50 €	40 %	8 124,60 €
LABOUTARIÉ	10 604,50 €	45 %	4 772,03 €
LAMILLARIÉ	11 691,00 €	45 %	5 260,95 €
LOMBERS	53 063,10 €	45 %	23 878,40 €
ORBAN	10 740,20 €	45 %	4 833,09 €
POULAN POUZOLS	975,00 €	45 %	438,75 €
SIEURAC	9 967,00 €	45 %	4 485,15 €
TERRE-DE-BANCALIE	77 344,05 €	45 %	34 804,82 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de solliciter ladite subvention auprès du Département au titre du Fonds de Développement Territorial - Aide à la voirie d'intérêt local.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

La Présidente,

Véronique MARAVAL



Le Secrétaire de séance,

Fabrice MARCUZZO

